

Pièces de moteur CFM et GE fournies par AOG Technics avec un Certificat libératoire falsifié

CONSTAT



Des rapports d'événement ont été soumis à l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESa) indiquant que **plusieurs pièces de moteur CFM et GE distribuées par AOG Technics** (Nova North, 11 Bressenden Place, Londres, SW1E 5BY, Royaume-Uni) **avaient été fournies avec un Certificat libératoire falsifié** (EASA Form 1 ou FAA FORM 8130-3).

Dans chacun des cas, **le fabricant** identifié sur le certificat libératoire **a confirmé que le Certificat** ne provenait pas de son organisme et qu'il **avait été falsifié**.

ANALYSE

A ce jour, AOG Technics n'a pas fourni d'informations sur le type de pièces susceptibles d'être concernées, ni sur la provenance des pièces ou des Certificats libératoires falsifiés.

L'AESA a donc émis une notification de pièces suspectées non approuvées référencée ci-dessous afin de déterminer si d'autres pièces avec des Certificats libératoires falsifiés avaient été livrées par AOG Technics et de limiter l'impact sur la navigabilité des pièces potentiellement non navigables et en service.

L'installation de certaines de ces pièces **a été confirmée sur des moteurs d'avions immatriculés en France**.

Le but de ce flash sécurité est **d'alerter les organismes français** de gestion du maintien de la navigabilité **Partie-CAMO** et de maintenance **Partie-145** de ce problème.

RECOMMANDATIONS pour le traitement des pièces fournies par AOG TECHNICS

1. OSAC recommande à tous les organismes de gestion du maintien de la navigabilité **Partie-CAMO** et tous les organismes de maintenance **Partie-145** de **mener les vérifications appropriées** afin de déterminer si des pièces d'avion ou de moteur **leur ont été fournies** directement ou indirectement **par AOG Technics**.

Pour chaque pièce identifiée comme telle, **il est recommandé de contacter le fabricant** mentionné sur le Certificat libératoire EASA Form 1 ou FAA Form 8130-3 **afin de vérifier l'authenticité du Certificat**.

Si le fabricant atteste que le Certificat libératoire a été falsifié, alors **toutes les pièces concernées doivent être mises en quarantaine** pour empêcher leur installation.

Si une pièce avec un Certificat libératoire falsifié est déjà installée, **cette pièce doit être remplacée par une pièce approuvée**.

2. OSAC demande à tous les organismes qui identifient des pièces avec Certificat libératoire falsifié **de signaler l'événement** :

. suivant **la procédure DSAC P-11-01** en renseignant **en anglais** le **formulaire F-11-01-0** à adresser à CR-evenements.techniques@osac.aero et le cas échéant à l'inspecteur OSAC en charge de la surveillance de leur organisme

et

. à l'AESA via le **portail EASA ECCAIRS report** (aviationreporting.eu) sur **ECCAIRS2/Report an Occurrence** en :

- ✓ suivant le lien : <https://e2.aviationreporting.eu/reporting/unregistered> (veillez à vous déconnecter préalablement de votre compte ECCAIRS France)
- ✓ sélectionnant le drapeau AESA dans le menu déroulant « *Select the state you want to report to:* »
- ✓ choisissant « *I report on behalf of my organisation* »
- ✓ renseignant le formulaire « *Technical* » en mode « *ONLINE* » auquel sera joint le **formulaire F-11-01-0** mentionné ci-dessus.

Documents associés :

- Notification SUP sur le site AESA : <https://www.easa.europa.eu/en/domains/aircraft-products/suspected-unapproved-parts/aircraft-parts-distributed-aog-technics>

- Publications All Operator Wire (AOW) publiées par GE et CFM